## ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 952

présenté par M. Véran

## **ARTICLE 51**

À l'alinéa 16, substituer aux mots :

« Les dispositions du présent article s'appliquent à compter du »

les mots:

« Le présent article entre en vigueur le ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.